

• Collecte des encombrants sur appel •

Un nouveau service de collecte à domicile réservé :

- ✓ **Aux personnes âgées de 75 ans et +**
Aux personnes à mobilité réduite
- ✓ **A la collecte des encombrants et déchets d'équipements électriques et électroniques (détails au verso)**

Comment en bénéficier ?



Je contacte le service déchets ménagers

- ✓ **Par téléphone :** **02 31 304 304**
- ✓ **Par mail :** **contactdechetsmenagers@caenlamer.fr**



J'envoie mes justificatifs (détails au verso)

- ✓ **J'attends que le prestataire me rappelle pour fixer un rendez-vous dans les 15 jours**

Mes rendez-vous :

(jusqu'à 3 rendez-vous par an)

• Collecte des encombrants sur appel •

Pièces justificatives à fournir suite à votre 1er appel



Communauté urbaine
Caen la mer

Service déchets ménagers
16 rue Rosa Parks - CS 52700
14027 Caen cedex 9

contactdechetsmenagers
@caenlamer.fr

Pour toutes demandes :

- ✓ Un justificatif de domicile (copie de facture d'électricité, de téléphone, taxe d'habitation...)

Pour les personnes âgées de 75 ans et + :

- ✓ Une pièce d'identité (copie de carte nationale d'identité, passeport...)

Pour les personnes à mobilité réduite :

- ✓ Une pièce justificative (copie de carte d'invalidité, justificatif médical...)

Déchets acceptés



- literie, mobilier,
- électroménager, audiovisuel, matériel informatique
- puériculture, équipements de jardin, de loisirs

Déchets non acceptés



NE SONT PAS COLLECTÉS
(MAIS ACCEPTÉS EN DECHETERIE)

- gravats, débris de verre
- produits dangereux (peinture, solvants, diluants)
- déchets verts
- pneus